

Session Afrique du 8^{ème} Forum mondial
du développement durable
sur la sauvegarde du Lac Tchad

N'Djamena, le 31 octobre 2010

Message de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF,
Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi



Monsieur le Président de la République,
Messieurs les chefs d'Etat,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Cette session Afrique du 8^{ème} Forum du Développement Durable se tient à peine une semaine après la XIII^{ème} conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Ce Sommet de Montreux a débattu de nombreux sujets. Il a fait une mention particulière de la question du climat, de la perte de la biodiversité, de la sécheresse-désertification et de la nécessité d'intégrer leurs conséquences dans les politiques de développement durable. Il a également souhaité que les pays francophones se préparent en vue du Sommet de Rio, qui marquera le 20^{ème} anniversaire du Sommet de la Terre de 1992 sur Environnement et Développement. Autant que possible, ces pays de l'espace francophone devraient prendre part à ce Sommet en présentant des positions concertées.

Le Forum que nous tenons aujourd'hui est un de ces lieux où se discutent et se préparent de telles positions. Il se tient aussi après la 10^{ème} conférence des parties de la convention sur la diversité biologique de Nagoya où la communauté internationale vient d'adopter, entre autres, un programme stratégique de conservation de la biodiversité pour 2011-2020 avec des annonces d'appuis financiers et techniques des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces opportunités sont à saluer, mais surtout à exploiter par nos pays en développement en réponse au défi de la protection des ressources de l'environnement pour le développement durable.

Face à l'évidence d'un phénomène, en l'occurrence la division par dix de la surface du lac Tchad en cinquante ans, la prise de conscience est inéluctable. Il est en effet vital de faire le point sur les causes probables et de rechercher comment empêcher la disparition complète d'un lieu aussi emblématique.

Bien sûr, comme l'ont noté les spécialistes qui ont débattu les deux derniers jours, le lac n'a jamais été un lieu stable. Car nous ne pouvons ignorer que durant les cinquante dernières années, la population autour du Lac a plus que doublé, que certaines villes comme Ndjamena ont décuplé et que tout cela s'accompagne inévitablement d'une charge croissante pour un milieu en équilibre instable.

Mais, il ne me revient pas de faire ici une intervention scientifique. Si la Francophonie s'est très volontiers jointe à cette session, c'est parce qu'il lui appartient de rappeler quelques points essentiels, directement liés aux valeurs qu'elle promeut.

Premièrement, les milieux vivants actuels résultent de l'action historique, économique et technique de l'homme : cela fait longtemps qu'il n'y a plus de brousse et que la trace de l'humanité est visible partout. La préservation des milieux et la réparation des dommages subis ne relèvent donc pas seulement d'un travail technique, mais également des politiques mises en oeuvre.

Deuxièmement, au sein de ces milieux, l'eau est, avec l'air, un élément vital pour lequel il n'existe aucun produit de substitution. Sans eau, c'est la mort assurée pour toute forme de vie. Les Nations Unies viennent de formaliser cette constatation élémentaire en adoptant un texte qui fait du droit à une eau saine et potable et à l'assainissement un droit de l'homme, aussi important que les autres droits. Mais la mise en œuvre de ce droit va soulever des problèmes dont il ne faut pas sous-estimer l'ampleur. Leur solution réclamera un vrai courage et une vraie vision de la part de tous les responsables et décideurs, et une participation de toute la société.

Enfin, troisièmement, même s'il n'est pas encore pleinement reconnu, le droit au développement est un droit essentiel pour les pays les plus pauvres, qui doivent tirer tout le parti possible des ressources existant sur le territoire. Mais, cela conduit à des arbitrages souvent difficiles entre action à long terme et couverture des besoins à court terme. Les pays plus favorisés doivent se montrer solidaires des pays les plus démunis et leur apporter tout l'appui nécessaire à une mise en valeur équilibrée et pérenne de leurs ressources.

Comme je le disais, le cas du lac Tchad est emblématique : il résume un ensemble de problèmes que nous devons absolument résoudre, non seulement pour nos enfants et petits-enfants, mais déjà pour nous et pour ceux qui vivent à côté de nous.

Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat du Tchad,

Le XIIIème Sommet de Montreux a entendu votre vibrant plaidoyer pour le sauvetage du lac Tchad. Vos pairs, les chefs d'Etat et de gouvernement, ont exprimé dans la déclaration finale leur engagement à soutenir les efforts du gouvernement tchadien et ont appelé à une plus grande solidarité de la communauté internationale.

C'est pour cette raison que je salue cette session Afrique de N'Djamena, étape importante dans la recherche de solutions aux menaces qui pèsent sur le lac Tchad. La Francophonie sera particulièrement attentive aux conclusions de vos travaux. Conformément à ses valeurs et au mandat reçu du XIIIème Sommet, elle fera sienne la cause du lac Tchad.

Abdou DIOUF

Secrétaire général de la Francophonie